

RONDE DE L' AISNE

Règlement du Spécial Jeunes Salle

mise à jour le 25 mars 2016 en réunion du comité directeur de la Ronde de l'Aisne

But:

Se rencontrer en salle pour les jeunes archers de la Ronde de l'Aisne

Initier ces jeunes aux tirs en compétition

Accueil:

assuré par un membre de la compagnie en présence d'un arbitre

Pas de frais d'inscription

Présentation de la licence aux greffés

Vérification de la puissance de l'arc pour les poussins (marque des branches inférieure à 18 livres)

Horaires:

14 h greffés

14h30 échauffement à distance sur son blason (20 mn)

14h50 début des tirs comptés

Modalités du concours:

Catégorie	Blasons	Distance
Petits poussins 6 et 7 ans	122 cm	10 m
Poussins 8, 9 et 10 ans	122 cm	18 m
Benjamins	80 cm	18 m
Minimes	60 cm	18 m
Cadets et juniors classiques	40 cm ou trispots	18 m
Cadets et juniors poulies	trispots	18 m

2 fois 6 volées de 3 flèches pour les petits poussins et les poussins

2 fois 10 volées de 3 flèches pour les autres catégories (B, M, C, J)

Récompenses:

Une récompense à tous les petits poussins (6 et 7 ans)

Une récompense aux trois premiers dans les autres catégories (P, B, M, C, J)

En fin de saison, une récompense aux archers assidus
aux trois concours spécial jeunes salle prévus dans la saison